



> Communiquer en anglais

OBJECTIFS

S'exprimer à l'oral et à l'écrit dans un contexte professionnel lié à l'exercice de la fonction d'élu.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Au premier rendez-vous, nous vous proposons un positionnement sur le cadre européen de votre niveau d'anglais. Celui-ci se fait en deux étapes : un QCM de 80 questions et une conversation sur des thèmes de tous les jours. Puis ensemble nous travaillons sur les thèmes que vous souhaitez traiter (cours particuliers, cours à distance, espace langue...).

Le cadre Européen comporte six niveaux (A1,A2,B1,B2,C1,C2) ; au niveau A1 vous avez des connaissances de base et au niveau C2 vous êtes bilingue.

PROGRAMME

Les cours d'anglais se composent de conversations sur des thèmes de la vie quotidienne. L'objectif est de comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes qui visent à se débrouiller en «toutes» situations.

Ces cours stimulent la prise de parole sous forme de petits dialogues sur des sujets variés et d'exercices interactifs. L'élu acquiert du vocabulaire, le réutilise et progresse au fil des séances. Il apprend à composer des phrases de plus en plus élaborées et à soigner sa syntaxe à l'aide d'explications grammaticales.

Les supports de la formation sont très variés afin de dynamiser l'apprentissage : vidéos, extraits de films, textes, description d'images, jeux de rôles...

Un soin particulier est également apporté à la prononciation, autant pour être compris que pour comprendre.



En fonction du niveau



400€ par module
Prise en charge DIF Elus



Jean-Luc CARTON
Responsable de certifications
anglais



DATES :

Nous consulter
Boulogne s/Mer - Calais - Dunkerque

Formation collective :
12 participants au maximum

> Contacts

Djamila Colmann
Ingénieure de formation

Tristan Réguème
Assistant à la commercialisation

formation-elus@univ-littoral.fr
03 28 23 70 92